

Gare de Louvigny : aberration toujours d'actualité

Jamais décidée, jamais abandonnée. La question de l'interconnexion ferroviaire en Lorraine continue de se poser en pointillé au fil des époques. La Lorraine reste la seule ex-région du Grand Est à ne pas compter sur son sol pareil équipement. Et ce, malgré sa population supérieure à celles de l'Alsace et de Champagne-Ardenne, dotées, elles, de gare d'interconnexion. Cherchez l'erreur.

Concrètement, **le seul site géographique (Vandières) où se croisent les voies des trains régionaux et de la grande vitesse est inexploité à ce jour.** Une convention avait pourtant été signée autour de l'Etat, avec l'ensemble des collectivités, pour y installer une gare permettant de rejoindre les autres régions (Ouest, Sud-Ouest, Nord, Ile-de-France) directement, sans passer par Paris-centre. Faute d'avoir concrétisé ce projet sous l'ère de l'ex-président Masseret, la Lorraine se contente encore de sa gare « *provisoire* » (c'était le terme) installée à Louvigny. **Une double aberration** écologique et géographique: **elle est située en rase campagne (à 40 km de Nancy, 20 km de Metz), et contraint ses utilisateurs à la rallier par la route.** D'autant plus absurde et risqué que l'accès par l'A31 reste aléatoire en raison du surtrafic chronique.

Tarifs du parking

Ultime aberration, le coût pour les usagers du parking de Louvigny. Il faut déboursier 12 € par tranche de 24 heures puis 6 € par tranche supplémentaire de 12 heures. Le forfait week-end se paie 18 €. A compter de 72 heures, le forfait bascule à 42 €, avec modulations supplémentaires au-delà. Le forfait mensuel, lui atteint 115 €. L'inaction politique sur ce dossier n'a modifié en rien les postures entre « *pour* » et « *contre* ». Le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) du Grand Est réclame la reprise du dossier Vandières. Lequel, pour ne rien simplifier, **apporte tous les ingrédients historiques de la guéguerre nord-sud en Lorraine.**

Antoine PETRY



À l'origine, Louvigny devait être une gare « provisoire ».
Elle n'est accessible que par la route. Photo ER/Alexandre MARCHI